



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

SAINT-JOSEPH-DU-LAC : Phase 2 des travaux de construction des ouvrages de protection contre les crues printanières dès le 1^{er} novembre 2021

Saint-Joseph-du-Lac, le 27 octobre 2021 – Le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac est heureux d'annoncer le début des travaux de la deuxième et dernière phase de construction des ouvrages de protection du territoire contre les crues printanières.

Réalisés du 1^{er} novembre 2021 au 31 mars 2022 à l'extrémité sud de l'avenue Joseph et de la rue Florence, les travaux visent à rehausser la digue installée au début de l'année 2021 et à construire un poste de pompage permanent afin de diriger les eaux vers le lac des Deux-Montagnes. Il s'agit de la dernière étape pour atteindre le niveau de protection régional de 25,7 mètres et ainsi sécuriser les infrastructures municipales, les résidences et les commerces dans les secteurs à risque.

« Le conseil municipal et moi sommes très fiers de mener à terme cet important chantier en bénéficiant de subventions gouvernementales généreuses permettant de réduire considérablement le coût de ces ouvrages pour les contribuables. Si 2017 et 2019 nous ont marquées pour leurs crues historiques, 2022 marquera le début d'une ère dans laquelle la crainte d'être inondé est évaporée! », de dire le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoît Proulx.

La circulation locale sera maintenue sur l'avenue Joseph et la rue Florence, de manière à ce que les résidents puissent accéder à leur domicile en tout temps. Il est possible que des entraves routières ou des détours surviennent lors de certains travaux. Le cas échéant, un plan de signalisation sera déployé afin de guider les automobilistes.

Ces travaux, évalués à 10 M\$, bénéficient d'un financement gouvernemental atteignant 80 % du coût total des travaux.

- 30 -

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca